# Prix de la laïcité de la République française

publié le 10/09/2024

*Descriptif :*

Candidatures sont ouvertes jusqu'au 19 octobre inclus.

*Sommaire :*


- Candidater
- Remise des prix


Pour la 4ème année consécutive, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer lance un appel à projets pour le **Prix de la laïcité de la République française**.

Depuis 2021, le Prix de la laïcité distingue les actions de terrain et les projets portant sur la pédagogie et la promotion de la laïcité. Il permet aux lauréats :

- de réaliser un projet ou de valoriser leur action ou leurs actions ;
- de récompenser les acteurs locaux dont l'engagement est au cœur de la vie citoyenne.

## Candidater

Il est possible de concourir au Prix de la laïcité de la République française à titre **individuel** ou **collectif** afin de mettre en exergue des actions ou projets en lien avec la Laïcité : établissements scolaires, associations, collectivités locales, acteurs privés et particuliers… tout le monde peut se porter candidat !
Le Prix de la laïcité de la République française sera attribué aux initiatives les plus notables, pour un montant global de cinquante mille euros.

**Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 19 octobre 2024** et elles devront se conformer au règlement du prix. Pour s'inscrire, il est nécessaire de compléter la fiche de candidature accompagnée des documents demandés et de transmettre l'ensemble du dossier ainsi constitué par courriel (prix-de-la-laicite@interieur.gouv.fr).

## Remise des prix

La remise des prix aura lieu le **lundi 9 décembre 2024**, date anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 et Journée nationale de la laïcité.

Les lauréats de l'édition 2023

### Document joint

Formulaire de candidature - Prix de la laïcité 2024 (PDF de 76.4 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.